



## **Diversité des familles, des situations de vie et des besoins : quelles implications pour les pratiques d'accueil aujourd'hui ?**

---

### **Introduction**

Notre intervention débutera par la présentation d'un film, réalisé par les milieux d'accueil « Les Papouillons » et l'Aquarelle », deux halte-accueil. Papouillons a été créée en 2006 par la Ligue des Familles, et propose un accueil tous les matins du lundi au vendredi. C'est un accueil d'urgence ou ponctuel. Cette halte-accueil travaille en lien étroit avec Aquarelle et la Coordination locale de Laeken. Aquarelle a été créée en 1992 par Vie Féminine, et propose un accueil toute la journée du lundi au vendredi ; le rythme de fréquentation des enfants accueillis va de deux demi-journées à cinq journées semaine. Il varie également dans la durée en fonction des besoins de l'enfant et de leurs parents.

Cette amorce nous permet d'entrer directement dans le vif du sujet dont nous voulons vous parler aujourd'hui, que l'on a intitulé : « Diversité des familles, des situations de vie et des besoins: quelles implications pour les pratiques d'accueil aujourd'hui ? ». Ce qui apparaît assez clairement dans ce film, c'est la réalité d'aujourd'hui, la diversité des familles, des situations de vie, des parcours familiaux, qui ne sont pas tous linéaires, comme le dit une maman dans le film.

En effet, le temps où tout le monde suivait le parcours chronologique « études – mariage – travail – enfants » est révolu. Aujourd'hui, il est fréquent que ces différentes étapes de la vie, lorsqu'elles sont présentes, s'enchaînent dans des ordres différents. La diversité des formes et structures familiales est grande : familles avec un seul enfant ou familles nombreuses, familles nucléaires ou familles recomposées, familles monoparentales, familles avec deux papas ou deux mamans. Les situations de vie sont elles aussi très variées : familles où les parents travaillent tous les deux, familles où aucun des parents ne travaille, familles où seul un des deux parents travaille. Et ceci sans même parler des conditions socio-économiques des familles qui sont également très diversifiées. Cette diversité, ou ces diversités, pourrait-on dire, se traduit par une diversité de besoins auxquels sont confrontés aujourd'hui les milieux d'accueil de la petite enfance. Avant de revenir à ces besoins, nous voudrions ouvrir une petite parenthèse pour replacer nos propos dans le cadre qui définit notre vision du secteur de l'accueil de la petite enfance.

## **Les représentations de l'accueil**

On ne peut parler de pratiques d'accueil sans évoquer l'évolution des représentations de l'accueil, des fonctions des milieux d'accueil et des pratiques qui y sont mises en œuvre. Ainsi, à l'origine, les milieux d'accueil avaient essentiellement une vocation de prévention socio-sanitaire, et étaient destinés aux enfants issus de familles considérées comme défaillantes. La **fonction sociale**, dans sa dimension socio-sanitaire, était alors prépondérante.

Puis, avec l'évolution du marché du travail, les milieux d'accueil changent radicalement de public-cible. La fonction **économique** devient centrale et les milieux d'accueil accueillent essentiellement des enfants dont les parents travaillent, ce qui est encore très majoritaire aujourd'hui d'ailleurs. L'accueil est essentiellement organisé pour permettre aux femmes d'accéder au travail salarié ou à la formation, dans une triple optique d'émancipation féminine, d'égalité des chances entre hommes et femmes et d'amélioration de la situation financière des familles. Le public visé est donc constitué des enfants dont les parents travaillent. La **fonction économique** des milieux d'accueil est centrale.

Ensuite, dans la foulée des recherches sur le développement de l'enfant, l'accent est mis sur l'épanouissement de l'enfant, sa socialisation précoce, son bien-être, son éducation préscolaire. Parallèlement, la professionnalisation de l'accueil se développe, soutenue en Communauté française par le code de qualité de l'accueil. L'accent est alors mis sur la **fonction éducative** des milieux d'accueil.

Enfin, au cours des dix dernières années, on assiste, dans les discours, les politiques et les pratiques, à une mise en avant de la famille. La famille devient une valeur forte à préserver, à encourager. Cela se concrétise notamment par des avancées sociales en matière de dispositifs favorables à la famille, tels que le développement des congés parentaux. La famille est reconnue comme le premier éducateur de l'enfant, et à ce titre, les milieux d'accueil sont amenés à considérer ceux-ci comme des partenaires dans la relation éducative avec l'enfant. Ainsi, comme le dit le sociologue Pierre Moisset, spécialisé dans les questions de politiques publiques de l'accueil de la petite enfance, les professionnel(le)s de l'accueil sont à considérer comme faisant partie de la parentalité<sup>1</sup>, plutôt que d'être des soutiens à la parentalité, comme on le dit trop souvent. Elles sont des figures significatives de la parentalité, la parentalité ne désignant pas uniquement les compétences détenues par les parents, mais aussi ce qui se crée et circule entre les différents interlocuteurs autour de l'enfant.

Prendre en compte les familles, c'est prendre en compte la diversité de celles-ci, et reconnaître la diversité de leurs besoins. La **fonction sociale** du milieu d'accueil acquiert une nouvelle ampleur.

Parallèlement à cette évolution, un courant de pensée, notamment soutenu par l'UNICEF se développe et prône le droit de l'enfant à une approche holistique de son développement. Ceci implique de viser le bien-être de l'enfant sous toutes ses formes, ce qui englobe, à la fois la santé, la nutrition, l'environnement vital, le développement social, émotionnel et cognitif, et la protection contre les risques.

---

<sup>1</sup> Pierre Moisset, *Parentalité publique – parentalité en réseau*. Contribution à la journée d'étude du 19 mars 2008 sur le thème « Repenser l'éducation des jeunes enfants », Lyon.

Notre intervention prend place également dans la volonté, largement partagée au niveau européen, de redéfinir le secteur de l'accueil comme celui de « l'éducation et de l'accueil du jeune enfant » concernant tous les enfants de moins de 6 ans. Cette appellation a notamment l'avantage de faire apparaître de manière claire que les milieux d'accueil font plus que de l'accueil.

Et si les milieux d'accueil font plus que de l'accueil (vu au sens de « garde »), cela veut donc dire que les bénéfices liés à la fréquentation d'un milieu d'accueil sont nombreux et ne doivent pas uniquement s'évaluer par rapport à la fonction économique. Le milieu d'accueil permet à l'enfant de se construire en présence d'autres adultes et enfants, dans un environnement différent de son environnement familial, et il contribue ainsi au développement de sa personne, parallèlement aux apports du cadre familial. Mais, dans ce cas, dans un souci de donner les mêmes chances à chacun, tous les enfants ne devraient-ils pas avoir accès aux milieux d'accueil, quelle que soit leur situation familiale ?

Aujourd'hui, ce n'est pas le cas, car les milieux d'accueil sont encore traditionnellement réservés, dans les mentalités et dans les faits, aux seuls enfants dont les parents travaillent (et si possible, à temps plein). Ceci est bien sûr à mettre en lien avec la pénurie de places d'accueil. S'il y avait de la place pour chaque enfant, la question se poserait probablement en d'autres termes. Mais il n'en reste pas moins que cette situation a pour conséquence de fermer la porte des milieux d'accueil à d'autres enfants et à d'autres familles qui ont d'autres besoins tout aussi légitimes. Ce qui revient à nier, d'une certaine manière, la diversité des familles et de leurs besoins, et à n'en plus considérer qu'une seule forme, celle où papa et maman travaillent de manière stable et à temps plein. Or, la réalité actuelle, c'est bien la diversité des situations de vie des enfants, de leurs familles et des besoins.

### **Les besoins des familles, aujourd'hui**

Mais quels sont-ils, ces autres besoins des familles, non directement liés à l'emploi des parents, et qui sont, explicitement ou non, à l'origine d'une demande d'accueil ? Et de quelles familles ces besoins, ces demandes émanent-ils ?

Une étude, que nous avons menée en 2007 en Communauté française, nous a permis d'identifier et de « classer » ces besoins en trois catégories, à partir des demandes adressées par les familles aux milieux d'accueil.

Une première catégorie de demandes, c'est celle qui vise à remédier à une indisponibilité temporaire ou partielle des parents. Beaucoup de demandes émanent de mamans souhaitant ou étant dans l'obligation de suivre une formation. Il s'agit donc de demandes d'accueil temporaires, couvrant la durée de la période de formation, et également d'accueil à temps partiel, certaines formations se donnant uniquement quelques matinées par semaine.

D'autres demandes sont liées à la nécessité d'être disponible rapidement pour un emploi et donc d'avoir rapidement une place d'accueil pour leur enfant. Il peut s'agir également de demandes de parents ayant des emplois très précaires, en noir, intérimaires, bref n'offrant aucune garantie de stabilité et de pérennité. L'indisponibilité peut être liée à une incapacité temporaire des parents de s'occuper de leurs enfants, pour raisons diverses.

Témoignages<sup>2</sup> :

*« Nous dépannons souvent des parents qui doivent faire des jours d'essai; ces parents ne savent pas trouver un boulot s'ils ne peuvent faire garder leur enfant »*

*« Des enfants qui ont un frère ou une sœur à l'hôpital Brugmann, dont la crèche est pleine. Ce sont des enfants qui, autrement, seraient obligés de passer leurs journées aux côtés des parents et des frères et sœurs malades ».*

*« Parfois j'ai des médecins traitants qui me téléphonent pour me demander de prendre un enfant. C'est à deux doigts d'exploser dans la famille, et le simple fait d'écarter un peu un enfant, c'est bénéfique, la maman peut se reposer ».*

Dans la seconde catégorie de demandes, nous rangeons toutes celles qui émanent de familles souhaitant rompre leur isolement, retrouver des repères éducatifs. Ces demandes émanent notamment des familles les plus fragilisées. Ces familles très isolées viennent parfois chercher, au sein des milieux d'accueil, les repères éducatifs qu'elles ne trouvent plus au sein de leur entourage proche.

Témoignages<sup>3</sup> :

*« Si on n'offre pas de places à ces familles-là, elles ne vont pas sortir de chez elles. Ça fait peur à certaines personnes. Justement, c'est un point d'accroche pour amener les familles fragilisées à sortir de leur isolement »*

*« On est dans un contexte multi-culturel. Certaines femmes qui avaient l'habitude durant leur enfance de pouvoir compter sur la famille élargie, eh bien aujourd'hui, elles ne peuvent plus, et donc il y a perte total des repères au niveau éducatif »*

Enfin, la troisième catégorie reprend les demandes qui concernent plus directement l'enfant, son bien-être, son éducation, sa socialisation.

Témoignages<sup>4</sup> :

*« J'ai des mamans qui me disent: « voilà, je voudrais que vous l'accueilliez parce qu'il ne s'est jamais séparé de moi ».*

*« Ces familles-là, qui sont très isolées et avec peu de ressources à offrir à leur enfant, eh bien leur enfant démarre très mal à l'école maternelle s'il n'a pas été avant dans un accueil collectif ».*

Parfois même, l'accueil s'inscrit dans une optique de prévention, au sens large.

On le devine bien, une partie de ces demandes émanent de familles fragilisées par des conditions de vie difficiles, temporairement ou non : familles isolées, familles où l'emploi est précaire ou inexistant, familles en rupture sociale ou économique, familles vivant des problèmes de santé importants, familles disposant de peu de ressources à offrir, etc.

MAIS il peut s'agir également de familles qui, sans éprouver de difficultés de vie particulière, souhaitent confier leur enfant à un milieu d'accueil, pour diverses raisons. Quoi qu'il en soit, toutes sont légitimes et devraient pouvoir être entendues.

---

<sup>2</sup> extrait de l'étude *Accueil atypique en Communauté française. A la recherche des conditions optimales d'accueil, vers une politique d'égalité d'accès pour tous*, sous la direction d'Anne-Françoise Dusart, CERE asbl, 2007. Le rapport de cette recherche est téléchargeable sur [www.cere-asbl.be](http://www.cere-asbl.be).

<sup>3</sup> idem

<sup>4</sup> idem

## **L'accessibilité des milieux d'accueil en question**

Bon nombre de milieux d'accueil ne sont pas en mesure, actuellement, de donner une réponse satisfaisante à ces besoins autres que ceux liés directement à l'emploi. Comme nous l'avons évoqué tout à l'heure, la pénurie des places d'accueil, et la priorité donnée aux enfants dont les parents travaillent, sont deux facteurs importants pour expliquer cette situation.

En outre, dans ce contexte de pénurie, on peut faire l'hypothèse que certains milieux d'accueil préfèrent privilégier des demandes d'accueil plus régulières, plus stables, plus à long terme, tant pour des raisons pratiques liées à la gestion administrative que pour des questions liées à la perception subjective du bien-être de l'enfant, partant du principe que pour s'intégrer harmonieusement dans la vie du milieu d'accueil, il est préférable que l'enfant vienne fréquemment, de manière régulière et stable. Or, les commentaires exprimés dans le film le montrent bien, même un accueil à temps très partiel peut être, aussi paradoxal que cela puisse paraître, facteur de continuité, de stabilité et de sécurité pour l'enfant ainsi que pour ses parents, pour autant que les conditions d'accueil soient pensées dans ce sens.

Mais il existe aussi d'autres freins à l'accessibilité des milieux d'accueil. Des freins financiers, d'abord : bien que la participation financière parentale tienne généralement compte des revenus du ménage, le coût de l'accueil peut s'avérer trop élevé pour les familles aux revenus les plus bas, qui sont souvent aussi celles où les parents ne travaillent pas.

Des freins d'ordre social ou culturel, ensuite. On peut notamment mettre en avant la culture de l'organisation et de l'anticipation véhiculée par les milieux d'accueil « classiques » ; le système d'inscription « à l'avance » réduit les possibilités de ceux-ci de répondre à des demandes d'accueil en urgence et défavorise les familles qui n'ont pas accès à cette information ou la capacité de gérer celle-ci de façon efficace. En outre, pour les familles qui ne sont pas issues de la culture dominante du milieu d'accueil, il peut exister un sentiment de « c'est pas pour nous », lié à la trop grande distance entre pratiques familiales et pratiques professionnelles du milieu d'accueil ; plus le milieu d'accueil se présente comme « fermé » aux familles, plus ce sentiment s'avère prégnant et la porte du milieu d'accueil infranchissable.

## **Autres politiques d'accueil, autres pratiques d'accueil**

Cependant d'autres milieux d'accueil mettent en place d'autres politiques d'accueil permettant de proposer des solutions d'accueil plus en phase avec la diversité des besoins d'accueil. Ces milieux d'accueil font partie de ce que nous avons appelé « les nouveaux visages de l'accueil » ou encore « troisième secteur de l'accueil » (par opposition au secteur purement privé et au secteur subventionné par l'ONE et Kind en Gezin) ou encore « secteur de l'accueil atypique ». Parmi ces milieux d'accueil, se retrouvent des halte-accueil, des maisons d'enfants, mais également des crèches ou des maisons communales d'accueil de l'enfance (MCAE). Il s'agit souvent de « projets de projets » à vocation sociale, ayant vu le jour au sein de structures faitières travaillant généralement avec des populations fragilisées et ayant constaté à un moment donné des besoins d'accueil non satisfaits. Bon nombre de ces structures sont nées dans les années nonante, à une période où il n'y avait plus de programmation de places d'accueil par

l'ONE, et donc aucune possibilité pour la Communauté française de financer de nouveaux milieux d'accueil. Ces structures ont pu voir le jour grâce aux moyens financiers apportés notamment par les programmes régionaux de revitalisation urbaine.

Témoignages<sup>5</sup> :

*« Le point de départ, c'est la solidarité entre les femmes d'un quartier; les mamans gardaient les enfants les unes des autres pendant les formations ».*

*« Au départ, le milieu d'accueil a été créé en lien avec une structure qui faisait tout un travail social avec des prostituées. Petit à petit, on s'est étendu à d'autres publics en difficulté ».*

*« Le milieu d'accueil a été créé à l'initiative de parents qui n'avaient pas de lieu où déposer leur enfant handicapé pour souffler. Quand j'ai commencé il y a 22 ans, on n'ouvrait qu'une journée par semaine. Maintenant on ouvre toute la semaine ».*

Quelles pratiques mettent-ils en œuvre pour proposer d'autres solutions d'accueil ? Les pratiques mises en œuvre sont étroitement liées à la façon dont ils conçoivent leurs missions. Lors d'entretiens avec des responsables de milieux d'accueil de ce type, nous avons pu relever différents objectifs visés (ceux-ci sont bien sûr en lien avec les besoins que nous avons évoqués précédemment) ;

- \* dépanner les familles en attente d'une place d'accueil plus permanente, lorsque le parent trouve un emploi et doit se rendre disponible rapidement ;
- \* permettre aux parents, et surtout aux mamans, de suivre une formation, de faire des démarches pour trouver un emploi ;
- \* éduquer les enfants avant l'entrée à l'école maternelle ; leur donner un bagage, des acquis préscolaires ;
- \* favoriser la socialisation précoce de l'enfant ;
- \* faire découvrir à l'enfant d'autres choses que celles qu'il peut trouver au sein de sa famille, en particulier pour les enfants issus de familles qui ont moins de ressources et de possibilités d'ouverture au monde ;
- \* faire de la prévention ;
- \* offrir un accueil d'urgence nécessaire lorsque la situation familiale le requiert ;
- \* permettre aux mamans de souffler ;
- \* favoriser, restaurer la socialisation des familles.

Pour assumer leurs missions, certains milieux d'accueil font le choix de ne pas accueillir d'enfants dont les parents travaillent, partant du principe que ceux-ci peuvent, théoriquement, trouver une place dans les milieux d'accueil classique (même si on sait que la pénurie de place rend les choses un tout petit peu plus compliquées que cela). Ce sont des milieux d'accueil qui accueillent un plus grand nombre d'enfants, mais à des rythmes de fréquentation moins assidus (plutôt à temps partiel qu'à temps plein), ce qui leur permet de « réserver ces places » pour d'autres types de demandes, par exemple des demandes d'accueil à temps très partiel ou des demandes temporaires. Le rythme de fréquentation est alors envisagé dans le souci de permettre à l'enfant de s'intégrer harmonieusement dans le milieu d'accueil. Certains fixent une fréquentation maximale (par exemple, pas plus de trois demi-journées par semaine par enfant) pour que ce ne soit pas trop contraignant pour les familles (financièrement et « culturellement ») ; d'autres fixent une fréquentation minimale (par exemple, au moins trois matinées par semaine) afin que l'enfant puisse s'intégrer harmonieusement dans le milieu d'accueil.

---

<sup>5</sup> idem

Ceci démontre leur souci de penser la qualité de l'accueil conjointement sous l'angle du bien-être de l'enfant mais aussi par rapport au service rendu aux parents. Ces milieux d'accueil tiennent compte de la situation financière des parents et certains font même le choix de ne pas accueillir les enfants de parents dont les revenus dépassent un plafond déterminé. La dimension de proximité et d'ancrage dans des réalités locales renforce l'accessibilité de ces milieux d'accueil aux familles qui, dans d'autres contextes, n'en franchiraient pas la porte.

Dans le contexte généralement multi-culturel qui est le leur, ces milieux d'accueil développent au quotidien une réflexion sur la diversité et sur le partenariat avec les familles. Cela leur permet de développer d'autres représentations des parents et de leurs motivations à confier leur enfant à un milieu d'accueil. Ils considèrent en effet les parents davantage comme des co-éducateurs avec qui développer des relations positives. Ils représentent donc des lieux « à investir et où s'investir ». Ils sont donc vecteurs de lien social. Ils cherchent à assurer la continuité de l'accueil de l'enfant, au-delà des contraintes liées à leur subventionnement.

Bref, ils fondent une nouvelle approche de l'accueil de l'enfant, qui constitue un véritable renversement de perspective au niveau de la qualité des pratiques. Il s'agit, en effet, non plus de définir les conditions nécessaires auxquelles on ne peut déroger pour assurer un accueil de qualité, mais plutôt de définir et d'assurer la qualité de l'accueil compte tenu des conditions disponibles. Le point de départ est la situation de l'enfant et de sa famille (par exemple, la structure familiale, les contraintes professionnelles ou non des parents, les conditions de vie) à partir de laquelle le milieu d'accueil va mettre en place les conditions optimales d'accueil pour cet enfant et sa famille, en relation avec l'équipe et son projet. On est loin d'une définition purement normative de la qualité des pratiques d'accueil qui s'appuierait sur une connaissance *a priori* de l'enfant et de ses besoins et définirait des conditions idéales d'accueil, les mêmes pour tous les enfants.

Ainsi, pour donner un exemple, il ne s'agit pas de décréter unilatéralement qu'il est préférable pour l'enfant d'arriver dans le milieu d'accueil avant une certaine heure car cela lui permet de s'intégrer dans le groupe, d'accorder son rythme à celui des autres enfants et d'être là dès le début des activités. Ces raisons, bien sûr, sont légitimes, mais il importe également d'observer la situation concrète de l'enfant. Si le seul moment où celui-ci peut passer du temps avec sa mère est le matin jusqu'à 11 heures, du fait des horaires de travail de celle-ci, n'est-il pas légitime également de rechercher en équipe des solutions alternatives individualisées pour en tenir compte ? Il ne s'agit pas de balayer les normes car elles ont leurs raisons d'être, mais de les réinterroger dans les pratiques au quotidien à la lumière de chaque situation particulière. Cela ne va pas sans mal car il n'est pas simple de remettre en question des pratiques d'accueil de longue date et qui plus est ont fait leurs preuves dans de nombreux contextes ... L'enjeu, pourtant, nous semble en valoir la chandelle ; en proposant des solutions d'accueil de qualité adaptées à la diversité des familles, des situations de vie et des besoins, comme cela se pratique, les milieux d'accueil contribuent au développement d'une politique de l'accueil de l'enfance qui vise la qualité et l'égalité d'accès pour tous, fondée sur les droits : droit de tous les enfants à un accueil de qualité, droit des familles à la différence, droit à la diversité.

## **Pour une réelle politique publique de l'accueil du jeune enfant**

Une autre question nous tient à cœur dans cette problématique. La segmentation du secteur de l'accueil en sous-secteurs spécifiques – le subventionné, le privé et le troisième secteur dont nous venons de parler –, secteurs dédiés, nous venons de le voir, à des publics différents, peut faire craindre l'intensification du phénomène de ghettoïsation observé au sein des milieux d'accueil. Alors, secteur privé pour les riches, secteur subventionné pour les enfants dont les parents travaillent, troisième secteur pour les publics fragilisés ? Quelles sont les solutions pour ne pas en arriver là ?

Les résultats de la recherche nous confortent dans l'idée qu'il est urgent de mettre en place une réelle politique publique de l'accueil de la petite enfance fondée sur les droits et visant la qualité et l'égalité d'accès de l'accueil pour tous. Cette politique doit veiller à mettre en place des conditions incitant et permettant à tout milieu d'accueil de répondre à la diversité des besoins des familles.

A cette fin, il est nécessaire de décadencer l'actuelle réglementation des milieux d'accueil afin qu'elle permette à d'autres types de projets d'accueil de voir le jour, d'être reconnus et subventionnés, et notamment des projets qui mettent en œuvre la nouvelle approche de l'accueil dont nous venons de parler, visant la recherche des conditions optimales d'accueil pour chaque enfant et chaque famille.

Par ailleurs, des structures de type « multi-accueil », qui proposent différentes formes d'accueil au sein d'un même lieu, peuvent constituer une solution satisfaisante pour enrayer ce phénomène de ségrégation. En effet, leur offre diversifiée au sein d'un même lieu permet à des publics différents de se côtoyer, de se rencontrer, voire d'établir des relations positives. Ces initiatives se rencontrent fréquemment en France et s'y développent avec succès. En dépit des difficultés que cela peut représenter, nous pensons qu'il serait utile d'encourager leur développement en Communauté française.

## **Quelle identité professionnelle ?**

En quoi ces pratiques innovantes influent-elles sur l'identité professionnelle ? Quelles sont les compétences professionnelles requises pour travailler dans le cadre de la nouvelle approche de l'accueil ? Faut-il des compétences particulières, des aptitudes, des attitudes spécifiques pour travailler dans une structure multi-accueil ?

Une étude réalisée en Flandre par Jan Peeters<sup>6</sup> met en évidence l'évolution, depuis ces dernières décennies, du métier des professionnels de l'accueil du jeune enfant, et souligne l'importance de la notion de réflexivité pour caractériser cette nouvelle identité. « Pour être un professionnel de la petite enfance véritablement efficace, il est nécessaire de réfléchir à l'interprétation des relations avec les enfants, les parents, les collègues, non seulement à travers le prisme de nos connaissances théoriques mais aussi à travers le reflet de notre propre histoire, personnelle et subjective, de notre moi présent, incarné et doué de sensibilité ». Par réflexivité, on entend donc la capacité d'évaluation, d'ajustement, de négociation, une ouverture d'esprit, une flexibilité permettant de faire face à une grande diversité de familles, de situations. Une capacité à réévaluer ce que le

---

<sup>6</sup> Jan Peeters, *Les praticiens de la petite enfance*, in : « Professionnels de la petite enfance », *Enfants d'Europe*, 15, novembre 2008, pp.21-24.



milieu d'accueil met en place pour que cela convienne au mieux à tous, enfants, parents et professionnels, pour garantir ainsi la qualité des relations entre les différents acteurs. Winnicott l'a bien montré, c'est dans le relationnel que l'enfant se construit, dans le relationnel avec ses parents d'abord, mais aussi dans le relationnel avec ses pairs et avec les professionnels. Il s'agit donc de donner aux professionnels la possibilité d'adopter une attitude réflexive face à des situations complexes et de construire un savoir pratique en interaction avec les enfants, les parents et leurs collègues. Il s'agit encore de leur donner les moyens d'évoluer dans leur propre travail, en leur permettant par exemple de développer un projet personnel et d'y consacrer le temps nécessaire dans le cadre de leur travail. Quelques exemples de thématiques que les professionnels peuvent s'approprier, leur permettant de réfléchir à l'accueil proposé : la communication avec les parents, la psychomotricité, la réalisation d'un album photos, l'organisation de l'espace, les comptines, les chansons, les lectures, etc. Et pour terminer, nous aimerions rappeler que comme l'affirmaient déjà Marianne Sand et Alain Dubois<sup>7</sup>, en 1995, la qualité de l'accueil s'évalue dans l'engagement dans un projet relationnel entre les professionnels, les parents et les enfants.

Nous n'avons pas toutes les réponses à ces questions, et nous pensons que les recettes toutes faites n'existent pas. Et vous, qu'en pensez-vous ?

Anne-Françoise Dusart et Catherine Gillet,  
Bruxelles, le 19 février 2009

*Avec le soutien du Service de l'Education permanente du Ministère de la Communauté française*

---

<sup>7</sup> Marianne Sand, Alain Dubois, *Mobilisation des crèches et qualité de l'accueil*, COCOF, Observatoire de l'enfant, février 1995